



## École Marie-Rivier

**PV 13 décembre 2021**

**Objet : Réunion ordinaire du conseil d'établissement**

**Date : Lundi 13 Décembre 2021**

**Heure : 18h45**

**Lieu : Vidéoconférence TEAMS**

### **Présence pour vérification du quorum**

Membres présents :

Madame Wendy Olivier (parent)

Madame Christelle Abigaïl Sauray (parent)

Madame Clarivel Matamoros Martinez (parent)

Madame Nathalie Bélanger (représentante des enseignants)

Madame Mylène Fournier (représentante du personnel de soutien)

Madame Suzette Lincifort (représentante du SDG- arrivée à 19h30)

Madame Annie Bétournay

Madame Rachel Brassard (directrice générale)

Madame Catherine Langlois (directrice adjointe)

### **Membres absents :**

Monsieur Jules Lionel Anelus (parent)

Madame Véronique Delisle (parent)

Madame Caroline Morin

Madame Marsha Charlot

1- Ouverture de la réunion à 18h45

2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Nathalie Bélanger/ adoptée par Mylène Fournier

3- Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Christelle A. Sauray se propose pour être la secrétaire du jour.

4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale précédant

5- Période réservée au public :

Monsieur Cédric nous informe qu'il n'y a pas d'activités avant les vacances. Reprise des activités le 17 Janvier 2022

6- Points nécessitant l'approbation et consultation du conseil d'établissement:

- Madame Rachel présente les diverses activités de l'école. Elle fait un retour sur l'activité effectuée aujourd'hui (le 13 Décembre 2021) à l'école St-Jean de Vianney (activité prise en charge par cette école). Elle présente également les activités à venir.
- Projet mission cerveau en science a lieu à l'espace techno et s'adresse aux élèves du 2eme cycle. Ce projet est présenté par des gens de l'Université de Montréal.
- -Une classe de 3eme année accompagnée de Madame Sophie Levesque a eu la chance d'aller faire l'espace techno au Centre Lassalien avec Cédric. Suite au succès de cette expérience, Madame Levesque a fait de bons commentaires et propose à d'autres enseignants d'y participer. A noter que c'est une activité gratuite.
- Il y a eu la visite de l'auteur Monsieur Goyette, en 6eme année. Il y aura également d'autres auteurs de roman jeunesse qui viendront visiter vers le début du printemps 2022.

- Fête de Noël à l'école: les activités prévues se maintiennent tout au long de la semaine malgré le fait qu'on reste en groupes classes. Madame Brassard mentionne qu'il y aura: des thèmes vestimentaires, décoration des tables de Noël dans les 2 pavillons, journée pyjamas ainsi que le déjeuner de Noël par classe et vidéo de Noël habituelle.

Présentation de l'Espace Techno par Monsieur Cédric:

Il informe que présentement ils sont en période exploratoire donc ils offrent une période gratuite à tous les groupes (par la suite il y aura un frais à déboursier). Le personnel des écoles le contacte directement pour cédule une plage horaire (durée de 1h). Plusieurs stations technologiques sont offertes: LU, casques de réalité virtuelle, robotiques et autres. Tout cela avec une programmation préalablement structurée afin que chaque mois ils présentent de la variété. A partir du 17 Janvier 2022, les activités recommenceront et toutes les programmations seront envoyées aux profs par calendrier virtuel pour cédule et réserver leur place.

Mme Wendy demande si le calendrier sera envoyé aux enseignants ou directement à Mme Rachel; celle-ci confirme que ce sera directement aux enseignants.

Mme Wendy demande le prix des séances d'activités, Mr Cédric répond 120\$ par séance d'une heure. Mme Rachel informe qu'il y a un budget gouvernemental (sortie urbaine) alloué pour ces activités.

Mme Wendy se questionne par rapport au nombre de fois et à la façon dont les groupes sont sélectionnés pour bénéficier de ces activités. Mme Rachel répond qu'on va encourager toutes les classes d'essayer au moins une fois (sans obligation bien-sûr). Aussi, le budget est prévu d'être utilisé pour l'ensemble de l'école.

### 6.3 Règles régie interne:

Tout le monde avait pris connaissance du document et l'appui.

Petite rectification par Mme Rachel sur la régie interne: c'était écrit que les substituts n'avaient pas de droit de vote mais après vérification, il est mentionné que si le substitut remplace quelqu'un, il a en effet droit de vote. Il n'y a pas de questions ou commentaires là-dessus.

#### 6.4 Utilisation des locaux Monarques

L'école demande l'approbation du CE pour autoriser l'utilisation gratuite des locaux de l'école (gymnases) pour activités parascolaires 4 fois/semaine (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi).

Mme Nathalie propose et Mme Mylène approuve, donc adoptée!

#### 7- Points d'information et de consultation de la direction:

7.1- Mme Rachel montre le tableau du budget ministériel. Elle mentionne que ces budgets sont alloués pour des mesures fixes, qu'on ne peut utiliser une allocation pour autre raison que celle prévue par le ministère. Les maternelles 4 ans ont toutes une ressource additionnelle dans sa classe toute la journée pour aider dans les routines. Les éducatrices sont payées par le service de garde et à la fin de l'année on verse cet argent dans l'accout du service de garde.

Au niveau de l'aide alimentaire: Mme Rachel mentionne que l'école a perdu la mesure alimentaire du gouvernement mais que l'école offre quand-même pour continuer de soutenir les familles.

Allocation pour tutorat: on cherche des tuteurs, Mme Rachel demande s'il y aurait conflit d'intérêt si elle embaucherait Mme Wendy Olivier qui a une entreprise de tutorat. Après vérification avec le service juridique, il n'y a pas de conflit d'intérêt mais par souci de transparence on présente l'idée au CE.

-Enveloppes pour les sorties:

5 477 \$ budget pour diverses activités

5 339 \$ Budget "Bien-être à l'école" (Olympiades, raccrochage scolaire et autres). Son utilisation sera à déterminer lors de la prochaine rencontre.

5 621 \$ budget "A l'école on bouge". Son utilisation sera à déterminer lors de la rencontre du personnel le Mercredi prochain.

Budget cour d'école: cette année ce budget est un peu plus gros 9174 \$ par rapport à l'année passée qui était d'environ 2000 \$.

\*Mme Nathalie propose de considérer l'aménagement de la cour notamment par rapport aux paniers de basket qui semblent dangereux. Une suggestion pour des ballons poires a été faite mais il n'y avait pas de retour, donc à relancer.

11 876 \$ Budget bibliothèque: chaque élève recevra un livre adapté selon son âge.

15 578 Budget sortie

Budget "École inspirante": on peut mettre toute sorte d'activités.

Mme Rachel informe que lors d'une rencontre avec Mr Frantz Benjamin de l'Assemblée Nationale, elle a soulevé ses préoccupations par rapport au budget perdu de l'aide alimentaire. Celui-ci promet de revenir là-dessus.

-Mesure d'adaptation scolaire HDAA pour achat de matériels informatiques de support pour élèves de fin primaire qui rentreront au secondaire (environ 21 000 \$).

-Question de Mme Annie: Dans le budget "cour d'école" peut-on inclure parc-école qui est jugé non sécuritaire?

Mme Rachel répond par l'affirmative.

-Question de Mme Wendy, est-ce que les modules du parc-école sont solides?

Mme Rachel affirme que oui car un ingénieur était venu vérifier après les rénovations et maintenant c'est fonctionnel et sécuritaire.

-Question de Mme Wendy: Est-ce que tout le monde bénéficie des sorties éducatives?

Réponse de Mme Rachel: Oui.

\*Monsieur Louis avise qu'il doit quitter. Il informe que cette année, 19 jeunes sont inscrits au soutien scolaire versus 30 jeunes avant la pandémie. Il se questionne sur la baisse importante d'inscription. Demande ce qu'il en est du projet "rue-école" et affirme appuyer ce projet. Il informe que cette année, il y a possibilité pour 2 jeunes en grande difficulté d'avoir un soutien particulier.

-Mme Wendy demande quel est le critère de choix pour ces 2 jeunes sachant le grand besoin à l'école et qu'est-ce qui explique la baisse de participation des jeunes au soutien scolaire.

-Mme Rachel répond sur le critère et stipule que les élèves qui sont cibles sont ceux en grande difficulté académique et que le tout était encore en essai.

-Mr Louis dit ne pas savoir la raison de la baisse de fréquentation du soutien scolaire. Son hypothèse est que la pandémie a joué en défaveur de cela.

Mr Louis quitte la rencontre a 19h35

-Mme Leden demande si on pourrait sécuriser davantage et fermer à clé la cour d'école. Elle dit avoir observé à plusieurs reprises une dame promener son chien et le laisser faire ses besoins dans la cour. Donc suggère de barrer lorsque les élèves n'utilisent pas la cour. Mme Rachel dit que c'est pertinent, demande quelle heure vient cette dame avec son chien pour avoir un œil vigilant.

-Mme Wendy suggère de mettre une affiche "interdiction de chien" pour aviser la population et sensibiliser à ne pas utiliser la cour avec leurs animaux.

-Mme Nathalie mentionne qu'à partir de 18h le parc-école est accessible au public donc le cadenas n'est pas une solution.

-Mme Rachel propose de faire de la sensibilisation directe à cet effet.

## 7.2- Covid-Vaccination

Mme Rachel dit qu'il y a eu 5 cas élèves et 1 cas chez le personnel cette semaine à l'école. La santé publique n'a pas encore rappelé.

Beaucoup de parents ont fait vacciner leurs enfants (environ 150 élèves) sont déjà vaccinés.

-Question de Mme Nathalie: est-ce qu'il y a des risques concernant l'adulte infecté. Mme Rachel affirme que non.

-Mme Wendy demande pourquoi la feuille de consentement pour la vaccination revient. Mme Catherine répond que le 1er formulaire était général et le 2eme inclut un volet "avec ou sans symptômes". Aussi les jeunes perdent souvent les feuilles de communication donc mieux vaut en renvoyer.

Mme Rachel dit que le gouvernement fournit des tests rapides aux écoles mais en date de ce jour Marie-Rivier n'a pas encore reçu les siens.

8- Varia:

### 8.1- Sécurité

Mme Christelle rapporte brièvement un incident qui s'est produit avec son enfant Vendredi dernier. Elle explique que son enfant a été remis à une personne qui n'a aucun lien de parenté avec lui ni l'autorisation de l'accompagner. Et que l'enfant a simplement été donné dans la rue à quelqu'un qu'il a reconnu au passage. A noter que cette personne a été toute aussi surprise.

Suite à cet incident, Mme Christelle a rencontré la directrice Mme Rachel pour manifester son inquiétude face à la sécurité de son enfant et de tous les autres enfants de Marie-Rivier. L'incident a été pris en charge immédiatement et des recommandations sont alors faites par Mme Christelle de concert avec Mme Rachel. Mme Christelle mentionne également ses observations quant au libre accès par la porte principale du pavillon Legendre (elle note qu'il y a un décalage entre le temps que la secrétaire débarre la porte et le temps qu'elle vienne accueillir les gens qui se présentent, ce qui laisse le temps à plusieurs élèves de rentrer directement sans contact avec elle.) Cela soulève des questionnements sur la facilité d'accès à l'établissement par n'importe quel individu.

Recommandations pour les enseignants remplaçants:

- Mettre en place un protocole à l'intention des enseignants, de la marche à suivre lorsqu'ils viennent remplacer dans les classes. Cela peut être un cartable explicatif de quoi faire.
- Mettre en place un protocole de vérification de l'identité des personnes à qui les enfants sont remis en fin de journée.

Recommandations pour l'accueil par la porte du secrétariat:

- Faire des rappels au niveau de l'info-parent pour les parents retardataires ou toute personne se présente à la porte que désormais, un seul parent à la fois est admis à l'intérieur pour éviter l'achalandage à l'entrée, ce qui donnera aussi le temps à la secrétaire d'avoir un contact avec chaque personne pénétrant l'établissement.
- Chaque parent doit s'assurer de bien fermer la porte derrière eux en rentrant.

\*Mme Rachel dit qu'elle a noté qu'en hiver des petites roches par terre empêchent souvent la porte de bien fermer, ce qui laisse la place à des parents de pénétrer l'établissement sans avoir à sonner. Donc, elle a fait une demande au CSSDM pour que le cale-porte soit changé afin qu'en hiver il n'y ait plus de problématique de ce genre.

Question de Mme Leden: en parlant de sécurité, au niveau du service de garde, combien d'enseignants ou éducatrices accompagnent les élèves pour assurer leur sécurité?

Réponse de Mme Rachel: Ça change selon si c'est la période de récréation ou au dîner ou le soir. Pour la récréation: au niveau du 1er cycle il y a 3 enseignantes. 2eme cycle il y a 4 enseignantes (2 de chaque côté de la cour). Pour le 3eme cycle, 2 enseignantes car il y a seulement 3 classes. Pour les éducatrices de services de garde, les ratios sont différents: 1 éducatrice pour 20 à 25 élèves. Surveillants de dîner: 1 éducatrice pour 35 élèves.

-Mme Suzette intervient pour informer qu'il y a 2 récréations. Une pour les élèves du 2eme année et une autre pour les 1ere année

-Mme Wendy mentionne qu'elle a observé que quand il commence à pleuvoir lors des récréations, il y a des élèves qui restaient dans la cour, ne sachant peut-être pas s'ils devraient rentrer par la porte des grands. Donc quelle est la procédure en cas de pluie?

Réponse de Mme Rachel: la procédure est d'ouvrir dès la première cloche et non à la deuxième. En général, chaque porte est ouverte dès la première cloche. Toutefois, elle fera des rappels aux responsables à ce sujet.

-Mme Wendy souligne que la direction démontre une belle preuve de proactivité. Lorsqu'il y a un souci, la recherche de solution et la prise en charge se fait rapidement. Elle félicite cet aspect.

## **8.2 Cours d'éducation physique Legendre- service de garde**

Mme Wendy mentionne que son enfant a fait la remarque que le personnel du service de garde arrive 7 minutes avant, ce qui coupe dans leur temps et impacte la fin de leur cours.

Mme Rachel mentionne que le temps réel est d'environ 3-4 minutes et non 7. C'est dommage mais ils doivent faire une préparation pour le dîner.

-Mme Mylène dit que France avait une question. Mme Rachel dit que la question a déjà été répondue. Elle mentionne à titre informatif que la secrétaire du côté Louvain part à la retraite.

Fin. Levée de la rencontre à 20h 05

---

Mme Olivier, présidente C.É.

---

Mme Brassard, directrice école Marie-Rivier